ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mlle L. A. Dicherson.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 3,728 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Thos. F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au carré connu comme le Foundry Green, borné par la rue Patterson, l'avenue Pelican, la rue Belleville et l'avenue Elmira dans le Cinquième District de cette ville, LUNDI, le 23 juin 1913, à 10 h. 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un mobilier de salon 9 pièces, deux tables M. T., une lampe de salon, trois vases, deux pendules, huit tableaux, trois berceuses W., 1 berceuse simple, une machine à coudre "Singer," No. 12701770, quatre paires de rideaux de dentelles, quatre abat-jours, deux lampes, une armoire G. D., un lavabo, 2 toilettes, 1 table de jeu, un service de lavabo 6 pièces, nattes pour deux chambres, 2 morceaux de nattes, une machine à coudre "New Home," une machine à coudre "Singer," un buffet, un buffet de cuisine, une table de salle à manger, un fourneau à essence, cinq chaises, 1 bol pour "punch" et huit verres, 1 service à limonade (7 pièces), un service à vin (9 pièces).

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

GEORGE W. KOBOLT,
Constable, Deuxième Cour de Cité.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour la demandresse.
juin15,20,23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. F. Rentz vs. P. J. Gormley.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 27,638 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en mon entrepôt 727 à 729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le MARDI, le 24 juin 1913, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une balance "Toledo," 13 gobelets, 12 verres genre cloche, ½ douzaine de verres à cocktail, 11 verres à limonade, 12 verres à whiskey, 4 verres pour "punch au whiskey," 4 verres fins, une bouteille d'Amer Angostura, une bouteille d'Amer ostetter, 3 carafes, 5 bouteilles de sirope assortis, 9 bouteilles de whiskey (marchandise privée "Valler"), 2 bouteilles de "old Darling," 11 bouteilles d'Anisettes, 1 bouteille de rhum, 1 bouteille de Curaçao, 3 caisses de bouteilles de bière, 1 caisse de jus d'ananas, 6 bouteilles de tonique celéri, 1 caisse ½ de "pop," 1 dame-jeanne de "sour Mash" 5 gallons, 1 dame-jeanne de vin rouge de 5 gallons, 1 dame-jeanne de vin de la Californie de 5 gallons, 1 dame-jeanne de "rye" whiskey de 5 gallons, 1 cruche de vin de Porto, 1 cruche de sirop de framboise, 1 cruche de vin de Xérès, 10 bouteilles d'eau de seltze, 1 porte-chapeau avec miroir, 1 caisse à pain, 1 pot en porcelaine, 2 tables, 1 lit en fer, 1 matelas, 12 chaises.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté, suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
SULLIVAN, LANDRY & HEATH,
Avocats pour le demandeur.
juin15,19,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Laura McNeil vs. Charles A. Brooks.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 26,313 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt No. 719 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le MERCREDI, le 25 juin 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un piano et tabouret, écharpe, une garniture de cheminée, une garniture de salon, une pendule, un bibliothèque, quatre chaises, 1 B., une toilette, trois tableaux, une table de centre, un buffet, un lavabo, une garniture de cheminée, une garniture de salon, une table de centre, une armoire, une berceuse, une toilette, un lavabo, un casier de musique, une armoire à glace, un coffre-fort, un réfrigérateur, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté suivant l'inventaire enrégistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
juin15,19,25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sam B. Hollander vs. J. C. Jackson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 56,256 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 729 rue St. Louis entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 24 juin 1913, à 11 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Une machine "pop corn," un popper, un fourneau d'un gallon, un chaudron en cuivre, deux tambours, un tapis de centre, deux poêles, une grande cuiller, un passoire, un rouleau de papier, une garniture de moules.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé suivant l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
A. B. LEOPOLD,
Avocat pour le demandeur.
juin15,18,23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le No. municipal 925 rue Quatrième, entre les rues Laurel et Constance.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. William J. Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 96,334—En vertu d'un writ de saisie et vente daté le 27 mai 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés, s'étendant et étant dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Quatrième et Constance autrefois Live Oak, autrefois le Faubourg Livaudais, désignés par les Nos. 17 et 18 de l'Ilet 51 et aussi désigné sur un plan dressé par Henry Hoelhausen, ancien voyer, daté du 27 novembre 1886, déposé en l'étude de L. B. Kenny, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, les dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-six pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur profondeur entre lignes parallèles de cent trente-quatre pieds, mesure américaine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR, H. H. CHAFFE,
Avocats pour le demandeur.
mai31juin1,6,13,20,27juillet3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, formant le coin des rues Poydras et Galvez (dans l'Ilet des rues Johnson et Perdido.)

William H. Ward vs. Joseph Pizzolato, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,360 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Poydras, Galvez, Johnson et Perdido, désigné par le numéro 8, mesurant trente trois 33 pieds un (1) pouce sur la rue Poydras, cent vingt (120) pieds de face sur la rue Galvez, et formant le coin des rues Poydras et Galvez, d'après le plan dans le bureau de A. J. Villeré, comme numéro 1 et joint à un acte daté le 1er mai 1878, enregistré C. O. B. 1.3, folio [illegible].

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
juin13,16,20,27juillet3,11,14,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1925 avenue Ursuline, entre les rues N. Roman et N. Prieur.

Mme Mary Helen Scallen, épouse de Henry C. Gautreaux, dûment autorisé, vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,512 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 235, borné par l'avenue Ursuline et les rues N. Roman, St. Philippe et N. Prieur, d'après un croquis et les certificats de voyer, signés par Frank H. Waddill, voyer, daté le 4 janvier 1909, annexé à un acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er février 1909, d'après le dit plan, le dit terrain est situé à une distance de quatre-vingt dix pieds de la rue Prieur, et mesure vingt cinq pieds, trois pouces de face à l'avenue Ursuline, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JAMES A. GAUTREAUX,
Avocat pour demandeur.
mai24,27,30juin6,13,20,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues St. Anne et Bourbon (dans le carré d'ilet des rues Dumaine et Royale).

Gerlando Alfano vs. Joseph Franck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,999 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et St. Anne, mesurant d'après un plan de A. de Armas, voyer, daté le 20 octobre 1878, trente sept pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue St. Anne, sur une profondeur et face à la rue Bourbon de soixante quatre pieds, quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
THEODORE COTONIO,
Avocat pour le demandeur.
mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, formant l'angle des rues S. Hennessey et Baudin (dans l'ilet des rues Solomon et d'Hemécourt). Bâtisses portant les Nos. municipaux 500 et 502 rue S. Hennessey et 1222 et 1224 rue Baudin.

Victor Cefalo vs. Mme Mary Vasquez, épouse de Paul Vasquez, et Paul Vasquez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 101,484—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, les dits terrains sont désignés par les Nos. 9 et 10 sur un plan dressé par Adlee Orr, ingénieur civil, et attaché à un acte passé devant J. C. Henriques, notaire, daté le 13 juin 1906, d'après lequel plan les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hennessey sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces 3 lignes, terrain No. 10 forme l'angle des rues Hennessey et Baudin. **Même la parcelle de la dite propriété ci-après à savoir:**

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 788, borné par les rues Hennessey, Baudin, Solomon et d'Hemécourt, désignée comme terrain B sur un croquis par Geo. De Armas, voyer, daté le 27 février 1909, le dit terrain B mesure 30 pieds de face à la rue Hennessey sur 84 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, et 30 pieds de largeur dans le fond; ainsi qu'un pied de largeur du terrain A adjacent au terrain B sur une profondeur de 84 pieds 7 pouces 4 lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai30juin6,13,20,27juillet2,3

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 401 et 403 rue Scott, coin de la rue Banks (dans le carré d'ilet des rues Pierce et Baudin).

Louis Spiro vs. Sam Ventorello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,340 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. un de l'Ilet No. 752, borné par les rues Banks, Baudin, Scott et Pierce, lequel terrain forme le coin des rues Banks et Scott, et mesure vingt-quatre pieds, sept pouces et deux lignes sur la rue Scott, sur une profondeur et face à la rue Banks de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai17,23,30juin6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur du Quatrième District, portant les Nos. municipaux 3613, 3615 et 3617 avenue Washington, entre les rues Miro et Tonti.

Dryades Building and Loan Association vs. Sam Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,142 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juillet 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'Ilet No. 457, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti, désignés comme terrains 4 et 5 sur un croquis annexé à un acte passé devant G. W. Christy, ancien notaire, le 17 mars 1873, et mesure vingt six pieds de front sur la rue Washington, par cent treize pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.
juin6,7,13,20,27juillet3,10

VENTES A L'ENCAN

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Cour Civile de District, Division C — No. 104,673.

A l'enchère, MERCREDI, le 16 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par et en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 30 mai 1913 et signé en cour ouverte le 6 juin 1913 par l'Hon. Edward K. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme A. B. Fordtran vs. William S. M. D. Brook, dossier No. 104,673, et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique le MERCREDI, 16 juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Six certains lots de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances, qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Celesti, Peters (anciennement New Levée), Tchoupitoulas et James, désignés comme terrains Nos. 1 à 6, inclusivement, attenant l'un à l'autre et mesurant comme suit: Terrains 1 à 4, inclusivement, chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Peters (anciennement New Levée), par 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles, le terrain No. 1 formant le coin des rues Peters et Celeste et les lots Nos. 5 et 6 le tout mesurant 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face sur la rue Céleste par 150 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Philip, Chestnut, First et Camp formant le coin des rues Philip et Chestnut et mesurant 116 pieds de face sur la rue Philip par une profondeur et une façade de 178 pieds entre les lignes parallèles sur la rue Chestnut; le dit morceau de terre se composé de tout le terrain A et de la plus grande portion du terrain B, sur un plan annexé à un acte devant A. Hero, notaire défunt, le 18 mars 1867, et de la plus grande portion du terrain No. 35 sur un plan de Buisson, le 18 juin 1852, déposé au bureau de Jean Agaisse, notaire défunt.

CONDITIONS — Comptant.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Bureau, 207 Hennen Bldg.
juin14,21,28juillet5,12,16

ANNONCES JUDICIAIRES

In re la Mineure Hazel Marion Wiehe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane — No. 104,768 — Division A — Attendu que Christian F. Wiehe, de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, en sa capacité duement qualifiée de gardien ou tuteur de la personne et succession de la mineure, Hazel Marion Wiehe, résidente de la ville de Chicago, comté de Cook, état de l'Illinois, a fait application à cette cour pour être autorisé de prendre possession et de transférer de l'état de la Louisiane la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les trente (30) jours qui suivront la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ou tuteur ne serait pas approuvée.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
30mai30juin4,11,18,28,30

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Vve Jas. Thibault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,182 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jas. Thibault, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CHAS. F. CLAIBORNE, Avocat.
juin11,16,20

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Queen et Crescent Route

DEPART	
New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m
ARRIVEE	
New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:30 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m
DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.		
Nouvelle Orléans	11:15 a m	11:45 p m
Baton Rouge	2:52 p m	2:30 a m
Opelousas	3:46 p m	5:24 a m
Eunice		6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m
ARRIVEE.		
Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad (LIGNE LOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.	
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m
ARRIVEE.	
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

Louisville et Nashville

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m
Excursion Dimanche	7:30 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE	
Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE	
Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:[illegible]

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express